

ECOLE MATERNELLE
Les 4 collines
CONSEIL D'ECOLE N°1

Le 06/11/2023 à 18h

Présents :

- Mesdames FERNBACH, JANET, LONJOU, MARTIN, enseignantes
- Mesdames CASSAGNE, DANEL, GUICHARD, LACOSTE-LAGRANGE, ROULLEAUX-BARRIERE , SANFOURCHE, parents d'élèves délégués,
- Madame CORTES, responsable administratif et technique des affaires scolaires
- Madame LE SOURD, ATSEM
- Madame ERISAY, Adjointe déléguée aux affaires scolaires,
- Madame GRILLET, conseillère municipale,
- Monsieur LESCURE, directeur ALAE maternelle
- Madame GOTTARDI, animatrice référente ALAE

Excusés :

- Madame DEPAGNE, enseignante
- Madame LAURINI, enseignante
- Madame SERVIERES, enseignante
- Monsieur DUEZ, Inspecteur de l'Education Nationale

1. Présentation du conseil d'école

Bienvenue aux nouvelles équipes ! La coéducation, la collaboration étroite et la responsabilité partagée entre l'École et la famille dans l'éducation des enfants, est gage de leur épanouissement et de leur réussite scolaire.

C'est avec plaisir que nous allons travailler ensemble pour cette nouvelle année scolaire.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre et elles se sont bien déroulées. Il est toutefois rappelé, qu'au-delà des heures fixées par la commission, aucune enveloppe ne peut être acceptée ou comptabilisée.

Le vote par correspondance ayant été choisi et voté en conseil d'école, 2 modalités restent alors possibles :

*à l'école (cahier correspondance+boîte aux lettres)

*par envoi timbré à l'adresse de l'école

Le taux de participation s'élève à 46.96 %.

La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

A l'issue du dépouillement, 6 postes titulaires et 6 postes de suppléants. Il est rappelé que seuls les titulaires ont pouvoir de vote.

A l'unanimité, décision de proposer uniquement le vote par correspondance l'année prochaine également, si le coût du vote par voie électronique ne baisse pas.

Nous tenons particulièrement à remercier les parents pour leur efficacité dans toute l'aide matérielle apportée pour la préparation de ces élections.

Informations pour les nouveaux élus :

- **Le conseil d'école**, sur proposition du directeur de l'école :
 - 1° Vote le règlement intérieur de l'école;
 - 2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;
 - 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;
 - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;
 - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;
 - d) Les activités périscolaires;
 - e) La restauration scolaire;
 - f) L'hygiène scolaire;
 - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
 - 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
 - 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
 - 6° Donne son accord:
 - a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article [L. 216-1](#) ;
 - b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L. 401-4](#).
 - 7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article [L. 212-15](#).

Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant :

- conseil d'école n°2 : jeudi 29 février 2024 à 17h30
- conseil d'école n°3 : mardi 13 juin 2024 à 17h30

2. Bilan de la rentrée

➤ **Structure des classes**

Classe	Niveaux	Enseignante(s)	ATSEM
1	PS/MS	Sarah MARTIN Flora SERVIERES (mercredi/vendredi)	Elsa ROUZIES
2	PS / MS	Joëlle FERNBACH	Laurence CAZELES
3	MS	Sandrine JANET Flora SERVIERES (lundi)	Marie-Laurence GOMEZ remplacée par Marine CALMET

4	<i>GS</i>	Joëlle LAURINI Sophie BASIRE (jeudi/vendredi)	Marie RENAULT
5	<i>PS / GS</i>	Mathilde DEPAGNE Flora SERVIERES (mardi)	Marine DURENGUES
6	<i>MS/GS</i>	Mireille LONJOU	Sandrine LE SOURD

CYCLE1

PS : 44

MS : 64

GS : 54

TOTAL : 162

Une seule AESH est affectée, Mme Demesmaecker Karine, elle apporte son soutien en classe 6, aidant 1 élève notifié et 1 autre en attente de notification.

1 nouvel élève vient de recevoir une notification, procédure de recrutement en cours.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Martin, la nouvelle psychologue de l'Education Nationale.

Ses coordonnées et ses missions vous ont été communiquées dans le cahier de liaison et sur le padlet de l'école.

L'équipe enseignante est stable, Mme Servièrès assure les compléments des classes 1, 3 et 5.

L'absence de Mme LAURINI est prolongée jusqu'aux vacances de Noël.

Elle est remplacée par Mme SLYSZ Valérie, le lundi, mardi et mercredi.

Madame BASIRE Sophie continue d'assurer le complément le jeudi et vendredi.

Suite aux interrogations des familles, il est précisé que Mme Laurini est restée en contact avec les enseignantes remplaçantes pour permettre une progression rigoureuse des objectifs et contenus d'apprentissage.

Chaque classe peut désormais compter sur l'aide et la présence d'une ATSEM.

C'est Mme Renault Marie qui a été recrutée et affectée en classe 4.

Une nouvelle personne vient également de rejoindre notre équipe, Mme Camliti Aurianne, en service civique avec des missions spécifiques :

*participer à l'ouverture culturelle, artistique et sportive des jeunes élèves, (projet cirque)

*contribuer à l'organisation et à l'animation des divers projets de l'école

*aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Un livret d'accueil réalisé par la Mairie a été distribué à la rentrée.

Les récréations

MATIN : 10h15 /10h45, classes 4,5 et 6
10h45/11h15, classes 1,2, et 3

APM : 15h15/15h45, classes 4, 5 et 6
15h45 /16h15, classes 1,2 et 3

L'équipe est favorable au maintien des 2 temps de récréation pour assurer un meilleur accueil et une surveillance plus qualitative et ce même si cela nécessite plus de présence de l'équipe au moment des récréations.

Le vendredi, les PS de la classe 5 vont en récréation avec tous les autres PS.

Les MS eux se retrouvent sur les temps périscolaires.

APC : activités pédagogiques complémentaires avec des objectifs différents en fonction des classes

*Pour les PS : accompagnement à la cantine les 15 premiers jours de la rentrée

*le lundi, mardi et jeudi de 12h à 12h30

Les élèves de l'APC sont accompagnés par les enseignantes à la cantine de l'école.

Sieste/repos: 2 dortoirs à disposition

Tous les PS sont au dortoir et quelques places restent pour les MS des classes 3 et 6. Les MS des autres classes ont un temps de repos proposé 2 jours par semaine dans les classes si besoin.

➤ **ALAE**

Rentrée :

L'équipe est au complet seulement depuis le 9 octobre et l'arrivée d'Aurianne CAMLITI au sein de l'équipe. Chloé Goudal et Nathalie Tranier ont également rejoint l'équipe sur les temps de midi. L'équipe est donc globalement stable vis-à-vis de l'année dernière.

La rentrée et la première période se sont bien déroulées même si nous constatons une augmentation des effectifs sur l'ensemble des temps ALAE. Dès les premiers jours, nous avons mis en place une organisation et qui ne change pas même avec le nouveau restaurant scolaire. Les temps d'activités sont désormais plus longs.

Effectifs :

MOIS	MATIN	MIDI	SOIR	MERCREDI MATIN	MERCREDI GARDERIE	MERCREDI APRES MIDI
SEPTEMBRE	54	151	82	44	19	48
OCTOBRE	56	148	86	43	18	47
MOYENNE	55	150	84	43	18	48

En comparaison avec l'année passée, la fréquentation est en augmentation constante sur l'ensemble des temps périscolaires.

Le projet pédagogique :

Les axes du **projet pédagogique** sont similaires à l'année passée, à savoir :

- 1 - Favoriser le bien vivre ensemble
- 2 - Contribuer au développement de l'enfant
- 3 - Favoriser la cohérence éducative entre les différents acteurs de l'éducation de l'enfant

Le projet pédagogique est accessible à l'accueil de l'ALAE et sur le site de la Mairie.

Cette année, nous avons décidé de mettre en place des thématiques pour chaque période scolaire :

- Période septembre/octobre : à la découverte de Castelmaurou
- Période novembre/décembre : à la découverte des fêtes de fin d'année
- Période janvier/février : à la découverte du monde imaginaire

- Période mars/avril : thématique en concordance avec le Festival Festi bout'chou
- Période mai/juin : à la découverte des arts du cirque (l'ALAE se joint à l'équipe enseignante pour leur événement de fin d'année)

Les projets :

- Projet chanson mimée/théâtre avec Nathalie
- Projet jeux sportifs GS/CP avec Karla et Tristan (animateur en élémentaire) au gymnase
- Projet passerelle GS/CP avec Stéphanie A et Vanessa (animatrice en élémentaire) et qui débutera plus tôt que les années précédentes par des animations partagées
- Projet découverte des activités physiques avec Wilfried au gymnase
- Projet artistiques pour les fêtes de fin d'année avec Mélissa et Cyrielle
- Projet autour de la gestion des déchets avec Mélissa en fin d'année
- Projets passerelles Réseau Petite Enfance et ALAE en fin d'année scolaire Cyrielle et Rémi. Nous souhaitons désormais l'ouvrir également aux crèches de la CCCB

Les événements :

- Fête de Noël organisée par les ALAE et les parents d'élèves le vendredi 15 décembre de 16h30 à 18h30
- Participation à la mise en place du Carnaval avec les parents d'élèves
- Organisation de la fête des enfants en fin d'année scolaire (date à définir)

Les parents s'interrogent sur la possibilité de régler les prestations avec des chèques vacances et CESU, ce à quoi la mairie répond défavorablement.

Les parents demandent s'il existe une solution alternative pour faire garder les enfants aux vacances de Noël et en août, la mairie peut en étudier la faisabilité éventuelle mais n'en garantit pas la possibilité.

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est reconduit quasiment à l'identique. Il est annexé au présent compte rendu tout comme la charte de la laïcité à l'école.

Seuls les jours de l'APC ont changé. Les APC se déroulent les lundis, mardis et jeudis.

4. Sécurité et santé à l'école

En raison de l'élévation du plan Vigipirate au niveau « **Urgence attentat** », le filtrage à l'entrée de toutes les familles étant difficile, la décision a été prise de ne plus permettre aux familles de rentrer dans l'enceinte scolaire.

Afin d'éviter les attroupements devant l'école, 2 sorties ont été organisées :

*entrée maternelle : classes 1,2 et 3

*entrée ALAE : classes 4,5 et 6

Il est important de ne pas s'adresser aux enseignantes pendant ce temps-là merci d'utiliser les autres moyens de communication si nécessaire.

Les grands frères et sœurs rejoignent les plus petits au moment de la sortie.

Dans la mesure du possible, éviter de prendre les RDV médicaux en temps scolaire car les entrées et sorties sont trop fréquentes en journée et elles perturbent le fonctionnement de l'école.

L'entrée des parents participant aux ateliers jeux ou cuisine reste toujours possible.

Un exercice d'évacuation-incendie a été organisé le 20/09/2023 en présence de Mme Roulleaux-Barrière et de 2 agents de la police municipale. Un compte-rendu a été établi et transmis.

Le bilan d'évacuation reste positif.

Un exercice « attentat-intrusion » a été organisé le 13/10/2023 à 10h en présence de Mme Roulleaux-Barrière, de 3 agents de la police municipale et de Mme Cortes. Les enseignants avaient préparé leur classe à cet exercice en adaptant leur discours à l'âge des élèves. Ces exercices sont vécus comme des jeux de cache-cache. Une information est transmise à destination des familles à ce sujet. Ces éléments sont disponibles également sur le padlet de l'école. L'exercice s'est bien déroulé, cependant l'alarme n'a pas été entendue par une classe. Demande transmise à la mairie d'augmenter le volume du signal PPMS.

Santé à l'école

Nous rappelons aux familles que les médicaments ne peuvent être administrés à l'école que dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé : Il est élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé de prendre un traitement si nécessaire. Si des troubles survenaient en cours d'année, n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous avec la directrice si besoin.

Nous rappelons que rien ne doit être laissé dans les cartables : sirops, crèmes, pommades....

PMI : Des visites se sont déroulées au cours de cette 1^{ère} période, elle a concerné les élèves nés entre le 01/09/2018 et le 31/08/2019.

Ces bilans ont des missions de prévention : troubles attentionnels, visuels, auditifs....

Ces visites ne peuvent pas se dérouler chaque année. Le médecin et la puéricultrice de la PMI se tiennent à votre disposition si besoin en consultation les mercredis après-midi à la PMI de Saint – Jean, (maison des solidarités de Saint-Jean).

5. Projet d'école actions et activités scolaires

Le projet définit les orientations et les objectifs prioritaires et se traduit par un programme d'actions. Il a été écrit par l'équipe en 2018. Il est à renouveler.

L'ancien projet d'école reste toujours en vigueur, il est disponible si vous le souhaitez. De nouvelles fiches action ont été rédigées.

Projet d'école : Intitulé : « Permettre à chaque élève de bénéficier pleinement du programme d'enseignement de la scolarité en maternelle en donnant la priorité au langage, aux expérimentations et à la continuité des apprentissages, en faisant de l'établissement scolaire un cadre de vie accueillant et structurant et en rendant intelligible la complexité du monde ».

Axes prioritaires : Continuité des apprentissages, outils pour apprendre et progresser en priorisant le langage, ouverture de l'école

Thème de l'année : les arts du cirque, ce thème fédère toutes les classes autour de travaux communs, de rencontres, de spectacles et de sorties.

Actions et activités pour l'année à venir :

19/10 : sortie au cinéma le Méliès sur le thème du cirque

13/11 : 4 classes participeront à des interventions d'auteurs/illustrateurs proposées par la communauté de communes dans le cadre du festival « Mieux vaut en lire ». classes concernées : classes 1,2,4 et 5. Auteurs rencontrés : Magali BARDOS et Cloé VIGNERON-DOUMERC

14/11 : photographie scolaire

22/12 : spectacle de Noël à la salle des fêtes à 10h: « Joyeux Noël Lili chipie », offert par l'association des parents d'élèves.

22/12 : fête de Noël : goûter offert par la coopérative scolaire, passage du Père Noël et des lutines, distribution de chocolats et remise d'un petit cadeau collectif pour chaque classe.

07/06 : fête de l'école avec spectacle autour du projet de l'année : le cirque

14/06 : projet vélo sortie des 3 classes le même jour classes 4,5, et 6 et participation à un projet : roule ta flamme, projet encore à confirmer, une solution est toujours recherchée pour le transport de tous les vélos.

Liaison GS/CP : actions programmées pour cette année scolaire : à définir encore

Offre culturelle dans le cadre du PEAC : parcours d'éducation artistique et culturelle, il s'appuie sur 3 piliers

*rencontre avec les artistes

*rencontre avec les œuvres

*pratiques artistiques

Sa mise en œuvre nécessite et implique un travail partenarial des acteurs, il complète également le PEDT.

La mairie a demandé à l'équipe enseignante sur quel projet elle souhaitait travailler. L'équipe a souhaité travailler autour des arts du cirque. L'association Korkoro a été proposée par Mme Charles, avant son départ en juin. Les artistes interviendront auprès de nos élèves selon un planning : 4/5 interventions par classe

- Objectifs généraux : Reconnaître et respecter un cadre différent : comprendre et respecter les règles établies ; partager avec les autres ; trouver sa place et participer à la dynamique de groupe. Exprimer avec son corps des idées ou des émotions. Se « mettre en scène », avec et devant les autres. S'approprier des techniques, découvrir et maîtriser de nouveaux outils.

- Objectifs spécifiques : Prendre conscience de son corps et du moyen d'expression qu'il représente. S'exprimer en public, accepter le regard des autres. Développer sa créativité, sa sensibilité, et exprimer son émotion. Développer des compétences motrices au sein du groupe. Apprendre à regarder, à être spectateur, à respecter et comprendre le travail des autres. Apprendre à s'équilibrer, à jongler, à explorer et utiliser l'espace, à mettre son corps en jeu. Mesurer les risques, prendre des précautions, oser, moduler son énergie. Faire confiance à l'autre (groupe, élève, adulte) et à son environnement

Prochaine réunion de travail avec les partenaires : 08/11

Réinvestissement et finalisation de ce projet dans un spectacle proposé par les enseignantes, au gymnase, le 7 juin.

Autres projets partenariaux dans le cadre du PEDT :

- **une rue pour tous** Une « rue aux enfants est une rue normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent y jouer librement sur toute sa largeur et en toute sécurité.

C'est un événement festif où sont proposées de nombreuses activités éducatives, ludiques, sportives, artistiques, créatives ou libres.

Sa réalisation s'appuie sur l'implication de tous les acteurs : collectivité, parents, enfants, associations, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la réalisation.

C'est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement, de (re)découvrir leur ville ; elle invite les habitants à dialoguer, partager des valeurs, imaginer de nouveaux usages, repenser l'aménagement de la rue. Cette action se veut également intergénérationnelle.

La rue choisie : rue du Bézinat le samedi 4 mai

- **Sorties à la médiathèque** : 2 fois par an, chaque classe se rendra à la médiathèque pour emprunter des livres.
- **Visite du salon des arts et activités de découverte artistique**

6. Budget

***Budget coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire permet de mettre en place des activités éducatives telles que les sorties scolaires et l'achat de matériel pédagogique dans le cadre de projets. Il a été demandé une contribution facultative de 15 euros par enfant scolarisé. La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE, office central de la coopération à l'école, cette adhésion a également un coût.

Lecture du compte-rendu OCCE 2022/2023. Le compte-rendu financier de la coopérative scolaire a été préparé par Mme Fernbach, mandataire, il est annexé au présent PV.

Les comptes de la coopérative scolaire ont été arrêtés au 30 septembre, ils présentaient un solde de 10370.28€.

La coopérative bénéficie de dons de la mairie et de l'APEC /FCPE que nous remercions.

Dépenses déjà engagées depuis septembre : adhésion OCCE et assurance, achat de jeux, d'ingrédients pour certains ateliers cuisine...

Dépense de matériel pour le projet cirque : prise en charge financière à hauteur de 1000€ par l'association à l'écoute des enfants qui effectue des dons aux caisses des écoles.

Le conseil des maîtres est favorable à la gratuité des sorties proposées dans le cadre de nos projets, dans la mesure du possible car le transport génère un coût de plus en plus important.

***Budget Mairie :** fonctionnement 40€ par enfant + budget investissement en fonction des besoins+ enveloppe culturelle

Les enseignantes constatent un mobilier vieillissant, est-il envisageable de renouveler du mobilier. Est-ce possible ?

Réponse mairie : Il faut fournir des devis et cela sera étudié.

7. Locaux scolaires, travaux, équipement

Point sur les travaux et les équipements

Ouverture ce jour du nouveau restaurant scolaire : bilan très positif

Le chemin autour de la cantine reste encore à aménager.

Les nouvelles modalités d'inscription sont efficaces.

Nouvelles demandes :

- *cimenter les trous en clôture de la cour et des 4 collines
- *mobilier vieillissant à renouveler
- *équipement multimédia pour pouvoir vidéoprojeter

8. Liaison et actions des parents d'élèves

Mise en place d'un ENT école, (Espace Numérique de Travail), entièrement financé par la mairie.

Il ne se sera pas utilisé dans toutes ses fonctionnalités.

Chaque classe choisira les applications souhaitées : blog/messagerie...

Actions de l'association :

Les parents de l'association nous ont livré un témoignage de soutien très touchant suite aux événements tragiques du 13 octobre à Arras.

La lettre des parents est annexée au présent PV.

Toute l'équipe de l'école remercie les parents.

***Action chocolats de Noël :** prévente de chocolats de Noël en cours, livraison avant Noël. L'APEC-FCPE remercie l'équipe enseignante d'avoir diffusé les brochures et l'information. La date butoir pour les commandes est le dimanche 19 novembre

***Téléthon :** Vendredi 1^{er} décembre participation à un tournoi amical de football organisé par le Foot Vétérans, bénéfices reversés pour le Téléthon. L'association recherche des volontaires pour une équipe féminine.

***Fête de Noël :** 15 décembre participation de l'Association avec tous les autres partenaires

***Carnaval :** samedi 16 mars après-midi, avec les animateurs de l'ALAE

***Vente d'un objet personnalisé** avec les dessins des enfants au printemps 2024.
Nouveauté : l'objet sera par école.

***Fête des enfants :** fin juin avec les animateurs de l'ALAE

Un spectacle ALAE élémentaire est prévu.

***Association A l'écoute des enfants :** appel à participation pour le vide-grenier de 2024 (tous les parents des 2 écoles) et diffusion de la communication pour que les parents connaissent mieux cette association et ce qu'elle offre aux enfants

Proposition éventuelle aux équipes enseignantes d'un projet artistique avec l'association Arts et Culture.

Secrétaire	Directrice
Mme Fernbach	Mme Martin